

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1675

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La démocratisation en échec

Les hautes écoles peinent à s'ouvrir aux enfants de parents peu qualifiés. Les statistiques le confirment d'une étude à l'autre. Tandis que les fonds consacrés aux bourses d'études tendent à diminuer.

Les chiffres de l'étude sur la situation sociale des étudiants publiée la semaine dernière par l'Office fédéral de la statistique (OFS) auraient pu être anodins. Ils ne font en effet que confirmer les données recensées ces dernières années dans plusieurs hautes écoles ainsi que celles d'une étude similaire menée en 1995 au niveau national. Que les étudiants, dans leur immense majorité, exercent une activité rémunérée, vivent aux crochets de leurs parents ou que les bourses soient insuffisantes était déjà de notoriété publique. En revanche, l'ampleur des inégalités sociales surprend et inquiète. En premier lieu, parce que le nombre d'étudiants a largement augmenté, sans que la part des enfants de non universitaires augmente. Mais surtout les hautes écoles helvétiques ont subi des mutations en profondeur, mutations qui n'ont d'ailleurs pas encore déployé tous leurs effets, mais qui pourraient avoir grandement influencé cette évolution.

Entre l'étude de 1995 et sa nouvelle mouture, les hautes écoles (universités, Ecoles polytechniques, Hautes écoles spécialisées) se sont, bon gré mal gré, mises au

diapason de la déclaration de Bologne (voir DP n° 1546, 1546 et 1668), signée en 1999. Cette harmonisation européenne des diplômes académiques a notamment pour effet de densifier les plans d'études, d'augmenter le nombre d'heures de cours et de travail individuel, d'instaurer de nombreux cours-blocs nécessitant une présence à temps plein. En outre elle a favorisé la diffusion du modèle «scolaire» que connaissaient déjà les écoles polytechniques et qui comprend force contrôles et examens à intervalles réguliers. Les études sont désormais une occupation à plein temps, qui ne laisse presque plus de place à une activité accessoire. Quant à la mobilité estudiantine, portée aux nues par les accords de Bologne, elle n'est guère envisageable que la bourse pleine.

Cette densification des études n'aurait pas eu un grand effet sur la situation sociale des étudiants, si ces derniers avaient pu bénéficier de bourses permettant vraiment de se consacrer à plein temps à leurs études, sans avoir à trouver un financement externe à leur famille.

(jcs) Suite de l'article en page 6

Sommaire

Les juges d'instruction risquent leur poste.
page 2
La fraude empoisonne la recherche scientifique.
page 3
Les organisations sans but lucratif pataugent dans leurs frais.
page 4
La Commission de la concurrence souffre de moyens réduits et d'une loi insuffisante.
page 5
Armées et polices privées agissent souvent à l'écart du droit.
page 6
La santé économique de la Suisse, deuxième épisode.
page 7
Le PS doit pousser l'UDC dans l'opposition.
page 8

Lois et émotions

Le drame d'Oberglatt, un enfant tué par un chien, emballe la machine législative au mépris du temps réfléchi de l'action collective qui doit articuler de façon équilibrée mesures et objectifs.

Edito page 3